**L’autre université que nous souhaitons !**

La crise que nous vivons actuellement révèle au grand jour, sous une forme sensible et immédiatement perceptible, l’impasse dans laquelle mène le modèle néolibéral. Elle a montré à quel point les biens communs, les services publics, au premier rang desquels l’hôpital public, avaient été soumis à l’austérité budgétaire et à la mise en concurrence généralisée au détriment de la santé. De même, les conditions du confinement ont révélé une fois encore les fractures sociales et territoriales qui structurent le pays.

Cette crise a illustré l’importance de nombres des moins considéré.es d’entre nous : les ouvrières et ouvriers « non qualifié·es » comme les éboueuses et éboueurs ; les aides soignant·e·s ; les infirmièr·e·s ; les salarié·e·s de la grande distribution ; et tant d’autres qui ont été mis·es en danger pour permettre aux services essentiels de continuer à tourner. Certaines de ces professions connaissent souvent la précarité et méritent une meilleure considération.

Des services publics déstructurés, des brutalités policières dans « les quartiers populaires » qui ne s’arrêtent plus, une pénurie des moyens de protection élémentaires comme les masques et le gel hydroalcoolique, des situations de famine dans certains départements français : est-ce ça le progrès tant vanté par les chantres de la « start-up nation » ? Ces idéologies ont failli. Il n’est plus acceptable de devoir quémander et compter sur le bon vouloir d’institutions austéritaires pour l’obtention d’un travail digne de ce nom, de subventions, de masques ou de nourriture ! La crise du coronavirus n’a pas généré ces modes de gestion des services publics, basés sur la pénurie généralisée dont nous souffrons déjà au quotidien depuis longtemps, elle les a simplement rendus plus saillantes.

Toutefois, avec le déconfinement, à l’heure où la « haute société » priorise la reprise économique à la santé des gens, il n’est plus temps de se limiter aux diagnostics, aux expressions abstraites de solidarité et aux vœux pieux d’un « monde d’après » qui n’aboutira que si nous le construisons ensemble. Il est en effet vain d’attendre des mêmes institutions qui ont échouées hier à anticiper puis à gérer la crise, de nous en sortir demain. Au contraire, il faut impulser un nouvel imaginaire d’émancipation et construire collectivement un commun radicalement autre, à la place de la mise en concurrence généralisé des institutions et des individus, pour l’obtention des moyens concrets de notre subsistance collective.

Cela est vrai à l’université également. En effet, la communication de l’université vis-à-vis de ses personnels, ses usagères et usagers, et le plan de continuité des activités s’est révélée complètement déconnectée de la réalité.

Alors que le pays traverse une crise sans précédent, il est révélateur que l’université de Caen, comme la plupart des autres universités françaises, ait maintenu coûte que coûte l’organisation des examens sous couvert d’une « continuité pédagogique » qui, au vu de l’improvisation et du stress dans laquelle elle a été organisée – entraînant des conditions encore plus inégalitaires que d’ordinaire –, n’est ni une continuité ni une pédagogie mais plutôt une « continuité des diplômes » ! Celle-ci a surtout permis à certaines filières de maintenir leurs processus toxiques de sélection et de compétition. Dans d’autres filières, cela a été l’occasion de les mettre en place sous l’impulsion de collègues zélé·e·s. Ces injonctions se sont révélées être un véritable cauchemar, en décalage total avec la réalité de cette pandémie qui a frappé plusieurs centaines de milliers de personnes, rien qu’en France, et qui n’a épargné ni les étudiantes et les étudiants, ni leurs familles. Que dire alors des étudiantes et étudiants étranger.es, ou d’« outre-mer » et de leurs situations ? Pris entre le marteau et l’enclume, ils et elles ne peuvent ni rejoindre leurs familles, ni valider leurs semestres dans des conditions stables. Cette période aurait dû être l’occasion de les libérer d’un stress supplémentaire en annulant les partiels tout en continuant des activités pédagogiques, sous d’autres formes : conférences, débats, partage de contenu scientifique etc., afin de maintenir un lien humain, intellectuel et pédagogique dépourvu de devoirs et de sanction.

La situation des doctorantes et doctorants a été particulièrement anxiogène. Au-delà du fait que le confinement a été le synonyme d’interruption des activités de terrain et/ou d’expérimentations, entraînant pour certaines et certains des retards bien supérieur à la durée du confinement, et dont il est encore difficile de prendre la mesure, il est complètement inacceptable qu’aucune mesure budgétaire visant à les accompagner n’ait été prise. La précarité structurelle d’une grande partie des doctorantes et doctorants s’est retrouvée accrue par les conditions de ce confinement.

Par ailleurs, il n’est plus non plus acceptable qu’un nombre important de ces mêmes doctorantes et doctorants – contribuant par leurs travaux à la recherche et au fonctionnement de l’université – ne bénéficient pas déjà de contrats rémunérés. Là encore, les communications de la présidence de l’université, de certaines composantes et écoles doctorales, ont été ubuesques : injonction à remplir des exigences administratives, tel que le Comité de Suivi Individuel, proposition de formations au management, injonction au télétravail (en faisant fi des inégalités d’accès à Internet et aux outils informatiques) et à la productivité au mépris total de la situation sanitaire exceptionnelle qu’ils et elles vivent. À croire que ces (ir)responsables vivent dans une bulle !

Le gouvernement ne s’est pas non plus révélé à la hauteur avec les annonces vagues de la ministre Frédérique Vidal sur la prolongation des contrats doctoraux, pour celles et ceux qui ont la chance d’en avoir. Quelles seront les conditions pour en bénéficier ? Comment les financer ? Qui décide en définitive de la prolongation ? Ce sont en réalité des déclarations qui n’engagent à rien, à partir du moment où elles existent déjà à travers des décrets (du 23 avril 2009. Art.7) ou arrêtés (du 24 mai 2016. Art. 14) d’une part, et ne sont pas accompagnées de mesures budgétaires d’autre part. Prise dans l’urgence, nous craignons que ces mesures ne soient encore une fois que partielles et dérogatoires, donc injustes faute de précisions. On aurait bien aimé entendre la ministre Frédérique Vidal parler aussi de l’armada des doctorantes et doctorants sans financement et dont la situation s’est encore davantage compliquée.

Aucune annonce de la ministre Frédérique Vidal concernant les frais d’inscriptions non plus. Qu’en est-il des doctorantes et doctorants qui devront s’inscrire un semestre supplémentaire à cause du retard entraîné par le confinement ? Ces mêmes frais d’inscription qui sont dénoncés depuis de nombreuses années déjà : pourquoi les doctorantes et doctorants devraient-elles/ils payer pour pouvoir travailler ? Souvenons-nous en effet du plan « Bienvenue en France »[[1]](https://blogs.mediapart.fr/perso/messages/768808#_ftn1) souhaitant, dans un premier temps, augmenter encore davantage les frais d’inscription des doctorantes et doctorants extra-communautaires. Pourtant « 42% des doctorantes et doctorants en France sont étranger·e·s »[[2]](https://blogs.mediapart.fr/perso/messages/768808#_ftn2), animant la recherche et l’enseignement et contribuant à la vie des laboratoires tout en étant moins considéré·e·s.

Il est en effet temps de se rendre compte que la mise en concurrence constante des chercheurs et chercheuses, les un·e·s contre les autres, ne peut être le ciment d’une université aspirant à l’émancipation collective. En effet, comment avoir confiance dans une institution minée par les conflits internes et les intérêts particuliers, dans laquelle les jeunes chercheurs et chercheuses sont parfois en conflit avec leurs voisin·e·s de bureau, leurs ami·e·s, pour l’obtention d’un contrat de recherche, de quelques vacations même pas payées à temps, ou d’un poste d’ATER ? La notion abstraite de mérite apparaît bien maigre pour justifier ces inégalités de traitement et peine désormais à faire illusion. La confiance s’effrite de toute part. N’est-ce pas la concrétisation au quotidien, et depuis des années, de ce que le directeur général du CNRS appelait « une loi […] inégalitaire […], une loi vertueuse et darwinienne »[[3]](https://blogs.mediapart.fr/perso/messages/768808#_ftn3) parlant de la loi de programmation pluriannuelle de la recherche ?

Saisissons cette période inédite et ce moment de réflexion sur le « monde d’après » pour décider et agir collectivement de la manière de nous émanciper ! Imaginons un nouveau service public d’enseignement et de recherche ouvert à tous et toutes! Au vu de cela, nous demandons :

* L’annulation des partiels et la validation automatique du semestre des étudiantes et étudiants ;
* L’annulation des frais d’inscriptions des doctorantes et doctorants ;
* Le refus des injonctions managériales au sein de nos établissements et dans la recherche : comités, formations, intégration au territoire, valorisation, bibliométrie, management, etc. ;
* Le refus de la conception concurrentielle de la recherche qui pousse les chercheurs et chercheuses à rentrer en compétition et à se concentrer sur l’obtention d’un maigre contrat plutôt que sur la recherche elle-même. Une course aux financements qui entraîne un appauvrissement de la recherche, qui génère des tensions, qui restreint les sujets, les approches critiques et la pluralité des méthodes. Poussant ainsi chercheur et chercheuse à opter pour le sujet « le plus susceptible de se faire financer » ;
* La titularisation de tous et toutes les contractuel·les de l’université ;
* La généralisation et la pérennisation des financements de thèse ; doter tous et toutes d’un contrat doctoral ;
* À mettre un terme aux modes de fonctionnement opaques dans l’attribution des contrats de thèse, des dérogations… qui entraînent un stress permanent pour les doctorantes et doctorants dont l’avenir est souvent suspendu à des décisions technocratiques prises par des instances sans la moindre légitimité scientifique et dont le but réel est de gérer la pénurie au mépris du temps et des conditions matérielles adéquates qui seules rendent possible une recherche rigoureuse ;
* La titularisation sans attendre des docteur·e·s précaires ;
* À en finir avec les logiques de condescendance, de pression, de harcèlement, et de racisme à l’égard, entre autres, de nos collègues étranger·e·s, des étudiant·e·s, au sein des différents établissements de l’enseignement et de la recherche ;
* À refonder les échelles de prises de décision au sein de nos établissements et dans la recherche afin que ces dernières soient prises collectivement et démocratiquement avec l’ensemble des acteurs et des actrices concerné·e·s.

Le darwinisme social n’a plus sa place dans l’« université d’après », il est temps maintenant de changer de paradigme et de nous approprier cette institution. Une université réellement au service du public est possible !

**Collectif des précaires de l’Université de Caen Normandie**

[[1]](https://blogs.mediapart.fr/perso/messages/768808#_ftnref1)<https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid136251/-bienvenue-en-france-la-strategie-d-attractivite-pour-les-etudiants-internationaux.html>
à voir aussi la décision du conseil constitutionnel à ce propos : <https://www.conseil-constitutionnel.fr/decision/2019/2019809QPC.htm>

[[2]](https://blogs.mediapart.fr/perso/messages/768808#_ftnref2)<https://ressources.campusfrance.org/publications/notes/fr/note_60_fr.pdf>

[[3]](https://blogs.mediapart.fr/perso/messages/768808#_ftnref3)<https://academia.hypotheses.org/6055>